

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 29 E 30 DI GHJUGNU DI
2023

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 29 ET 30 JUIN 2023

2023 /E3/043

**REPONSE DE MONSIEUR DOMINIQUE LIVRELLI A LA QUESTION DEPOSEE PAR LE GROUPE
CORE IN FRONTE**

Objet : riorganizzazione è sviluppu di a cummissioni d'accunciamentu di u fundiariu

Signora Cunsigliera,

Vous m'interrogez sur le calendrier d'installation de la Commission Régionale d'Aménagement Foncier de la Corse.

Je vous rappelle que cette Commission a pour vocation principale l'aménagement foncier, agricole, et forestier dont le but est d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales et forestières en réduisant le morcellement et la dispersion des terres ; la récupération, le regroupement et l'utilisation des parcelles abandonnées ainsi que la réglementation de la protection des boisements.

Il s'agit donc d'éléments importants et nous partageons la nécessité de réunir cette Commission le plus rapidement possible, c'est la raison pour laquelle nous mobilisons actuellement l'ensemble de nos services pour la mettre en place dès l'automne 2023.